

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 838

26 avril 2006

SOMMAIRE

| | | | |
|---|-------|--|-------|
| Acab Holding S.A., Luxembourg | 40203 | Fovalux S.A., Luxembourg | 40220 |
| Acuazahara (Luxembourg) S.A., Luxembourg | 40206 | Fraoch Eilean S.A., Luxembourg | 40183 |
| Ades S.A., Luxembourg | 40197 | Fraoch Eilean S.A., Luxembourg | 40183 |
| Agence Dumont, S.à r.l., Elvange | 40195 | Fugimo S.A., Luxembourg | 40201 |
| Agence Dumont, S.à r.l., Elvange | 40195 | Garofa Finance S.A., Luxembourg | 40204 |
| Alternative Strategy Sicav, Luxembourg | 40200 | Garofa Investment S.A., Luxembourg | 40204 |
| Amad Holding S.A., Luxembourg | 40223 | Gemea S.A., Luxembourg | 40213 |
| Arizona Lounge, S.à r.l., Luxembourg | 40198 | Global Strategy, Sicav, Luxembourg | 40203 |
| Bipielle Investment Fund, Sicav, Luxembourg | 40214 | Gondburg Real Estate S.A., Luxembourg | 40223 |
| Borely Development S.A., Luxembourg | 40215 | Human Capital Group S.A., Luxembourg | 40221 |
| BPER International Sicav, Luxembourg | 40206 | HVB Alternative Program, Sicav, Luxembourg | 40208 |
| Braudarson Holding S.A., Luxembourg | 40221 | Invest Euro Rent | 40179 |
| Breteuil Strategies S.A., Luxembourg | 40224 | Italian Internet Investors Iniziative Holding S.A., Luxembourg | 40188 |
| Briseis S.A.H., Luxembourg | 40207 | JD Farrods Group S.A Luxembourg, Luxembourg | 40211 |
| C.D.G. Participations S.A.H., Luxembourg | 40200 | Lakumo Holding S.A., Luxembourg | 40221 |
| Carcani S.A.H., Luxembourg | 40207 | Lavande S.A.H., Luxembourg | 40215 |
| Cépages Participations S.A., Luxembourg | 40186 | Layers Holding S.A., Luxembourg | 40222 |
| Cervinia S.A.H., Luxembourg | 40202 | Leleux Invest, Sicav, Luxembourg | 40208 |
| Ceylon S.A.H., Luxembourg | 40223 | Lemcon Company S.A., Luxembourg | 40190 |
| Chiafia Financing Holding S.A., Luxembourg | 40197 | Lieigus Holding S.A., Luxembourg | 40216 |
| Compagnie d'Investissement du Mullerthal S.A., Luxembourg | 40203 | Limalux S.A., Luxembourg | 40204 |
| Confiserie Namur S.A., Luxembourg | 40178 | Litecomm S.A., Luxembourg | 40199 |
| Consilium S.A., Luxembourg | 40189 | Lugimo S.A., Luxembourg | 40201 |
| Cosmos Lux International, Sicav, Luxembourg | 40199 | Lutece Development S.A., Luxembourg | 40222 |
| Dakumo Holding S.A., Luxembourg | 40217 | Lux Hifi, S.à r.l., Luxembourg | 40196 |
| Dexia Patrimonial, Sicav, Luxembourg | 40209 | Magabir S.A.H., Luxembourg | 40200 |
| DVL TV S.A., Luxembourg | 40178 | Melvi S.A., Senningerberg | 40191 |
| Dynasty Investments S.A., Luxembourg | 40202 | Merck-Finanz AG, Luxembourg | 40220 |
| Eastern Immo S.A., Luxembourg | 40184 | Metzler's Beach-Café, S.à r.l., Differdange | 40184 |
| Edifinvest Holding S.A., Luxembourg | 40218 | Multiadvisor Sicav, Luxembourg-Strassen | 40205 |
| Empik Centrum Investments S.A., Luxembourg | 40195 | Multrans S.A.H., Luxembourg | 40206 |
| Espace Millénaire S.A., Luxembourg | 40194 | N.O.P. International S.A., Luxembourg | 40223 |
| Etra Global Sicav, Luxembourg | 40198 | Nacarat S.A., Luxembourg | 40219 |
| Euripides S.A., Luxembourg | 40221 | Niederval Holding S.A., Senningerberg | 40195 |
| Exor Group S.A., Luxembourg | 40217 | Orion Music Corporation S.A., Luxembourg | 40182 |
| Extérieurs, S.à r.l., Luxembourg | 40178 | PAM (L), Sicav, Luxembourg | 40210 |
| Ferropol S.A., Luxembourg | 40189 | Pardi Holding S.A., Luxembourg | 40211 |
| Florentin Strategies S.A., Luxembourg | 40215 | Parworld, Sicav, Luxembourg | 40212 |
| Forteresse S.A., Luxembourg | 40222 | Petercam Moneta, Sicav, Luxembourg | 40210 |

| | | | |
|--|-------|--|-------|
| Piscadera Investments S.A., Luxembourg | 40213 | Sudring Holding S.A., Ettelbruck | 40220 |
| Platanes S.A.H., Luxembourg | 40214 | T.R. Star S.A., Luxembourg | 40197 |
| Prado Investissement S.A., Luxembourg | 40224 | Taino S.A., Luxembourg | 40202 |
| Prometa S.A.H., Luxembourg | 40219 | Talent Management, S.à r.l., Luxembourg | 40197 |
| Property Augsburg, S.à r.l., Luxembourg | 40182 | Texicom S.A., Luxembourg | 40192 |
| Property Weinheim, S.à r.l., Luxembourg | 40191 | Texicom S.A., Luxembourg | 40192 |
| Redblack Limited S.A., Luxembourg | 40205 | Texicom S.A., Luxembourg | 40192 |
| Reflet Vert, S.à r.l., Sanem | 40198 | Texicom S.A., Luxembourg | 40192 |
| Reyl (Lux) Global Funds, Sicav, Luxembourg | 40210 | TF International Fund, Sicav, Luxembourg | 40208 |
| Rosebud International, S.à r.l., Luxembourg | 40193 | UBS Luxembourg Sicav, Luxembourg | 40211 |
| Rosebud International, S.à r.l., Luxembourg | 40193 | Uni-Deff Sicav, Luxembourg | 40201 |
| Schellens Investments S.A., Luxembourg | 40194 | Unité Finance, S.à r.l., Luxembourg | 40193 |
| Schellens Investments S.A., Luxembourg | 40194 | Urcia S.A., Luxembourg | 40219 |
| Selector Management Fund, Sicav, Luxembourg | 40207 | Valletta S.A., Luxembourg | 40181 |
| SI S.A., Luxembourg | 40202 | Valorinvest Fund Sicav, Luxembourg | 40216 |
| Sigma Fund Sicav, Luxembourg | 40220 | Varennes Investissement S.A., Luxembourg | 40216 |
| Simsa Holding S.A., Luxembourg | 40198 | Vianta S.A.H., Strassen | 40204 |
| SN GP, S.à r.l., Luxembourg | 40186 | Vizalmopco Immo S.A., Luxembourg | 40199 |
| SN Properties, S.à r.l., Luxembourg | 40185 | World Invest, Sicav, Luxembourg | 40209 |
| Sofipugas S.A., Luxembourg | 40205 | Worldselect, Sicav, Luxembourg | 40213 |
| Sopffa S.A., Luxembourg | 40218 | Ziel A.G., Luxembourg | 40224 |
| Standard International Holdings S.A., Luxembourg | 40214 | Zola Investments S.A., Strassen | 40215 |
| | | Zork S.A., Luxembourg | 40212 |

EXTERIEURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 91.502.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BM06643, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Greiveldange, le 1^{er} février 2006.

Signature.

(011336//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

CONFISERIE NAMUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 27, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 4.210.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07109, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(011337/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

DVL TV S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 56.229.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration du 4 février 2006 que le siège social de la Société est transféré, avec effet à partir du 1^{er} février 2006, à l'adresse 12, rue Jean Engling à L-1466 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2006, réf. LSO-BN02056. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014151//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

INVEST EURO RENT, Fonds Commun de Placement.

Änderungsvereinbarung betreffend das Verwaltungsreglement

Zwischen

1. UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., einer Aktiengesellschaft mit Sitz in 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, und

2. DZ BANK INTERNATIONAL S.A., einer Aktiengesellschaft mit Sitz in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

wurde folgendes festgestellt und vereinbart. Die Verwaltungsgesellschaft und die Depotbank beschließen hiermit, das Verwaltungsreglement und das Sonderreglement des oben aufgeführten Sondervermögens zu ändern und neu zu fassen. Das vollständig aktualisierte Verwaltungsreglement und Sonderreglement des Fonds sind dieser Änderungsvereinbarung beigelegt.

1. Änderung des Verwaltungsreglements

Die dem Verwaltungsreglement vorgestellte Präambel wird um einen Hinweis auf das Veröffentlichungsdatum im Mémorial und das In-Kraft-Treten der ersten Änderung ergänzt.

In Artikel 4 (Allgemeine Richtlinien für die Anlagepolitik) wird unter Ziffer 2, Buchstabe e), erster Punkt, der folgende Satzteil hinzugefügt: «(derzeit die Vereinigten Staaten von Amerika, Kanada, die Schweiz, Hongkong, Japan und Norwegen)».

In Artikel 4, Ziffer 3, Buchstabe a) wird «Netto-Teilfondsvermögens» durch «Netto-Fondsvermögens» ersetzt.

Artikel 4, Ziffer 4 (Techniken und Instrumente), Buchstabe a), Absatz 1, Satz 1 des Verwaltungsreglements wird wie folgt geändert:

«Das jeweilige Netto-Fondsvermögen darf im Rahmen der Bedingungen und Einschränkungen, wie sie von der CSSF vorgegeben werden, Techniken und Instrumente, die Wertpapiere und Geldmarktinstrumente sowie Wechselkurse oder Währungen zum Gegenstand haben, verwenden, sofern diese Verwendung im Hinblick auf eine effiziente Verwaltung und/oder Absicherung des jeweiligen Fondsvermögens erfolgt.»

In Artikel 4, Ziffer 4, Buchstabe c) wird im 3. Absatz nach dem ersten Satz folgender Satz eingefügt:

«Sollte der Gegenwert der Garantie während der Dauer der Leihe unter deren Gegenwert zur Zeit des Vertragsabschlusses fallen, werden die entsprechenden Sicherheiten bestellt und nachgeliefert.»

In Artikel 4, Ziffer 6 (Risikostreuung), Buchstabe g) wird im letzten Satz «Teilfonds» durch «Fonds» ersetzt.

In Artikel 4, Ziffer 6, Buchstabe i) erhält der letzte Satz folgenden neuen Wortlaut:

«In jedem Fall müssen die im jeweiligen Fondsvermögen enthaltenen Wertpapiere aus mindestens sechs verschiedenen Emissionen stammen, wobei der Wert der Wertpapiere, die aus ein und derselben Emission stammen, 30% des jeweiligen Netto-Fondsvermögens nicht überschreiten darf.»

In Artikel 4, Ziffer 9 (Weitere Anlagerichtlinien), Buchstabe c) wird «Netto-Teilfondsvermögens» durch «Netto-Fondsvermögens» ersetzt.

In Artikel 4, Ziffer 11 (Optionen) des Verwaltungsreglements werden die folgenden Änderungen vorgenommen:

Buchstabe a) Satz 1 wird wie folgt geändert:

«Eine Option ist das Recht, einen bestimmten Vermögenswert, Wechselkurse oder Währungen an einem im Voraus bestimmten Zeitpunkt («Ausübungszeitpunkt») oder während eines im Voraus bestimmten Zeitraumes zu einem im Voraus bestimmten Preis («Ausübungspreis») zu kaufen (Kauf- oder «Call»-Option) oder zu verkaufen (Verkaufs- oder «Put»-Option).»

Buchstabe b), Absatz 1 wird wie folgt neu gefasst:

«Die Verwaltungsgesellschaft kann unter Beachtung der in diesem Absatz erwähnten Anlagebeschränkungen für einen Fonds Call-Optionen und Put-Optionen auf Wertpapiere, Wechselkurse, Währungen, Börsenindices, Finanzterminkontrakte und sonstige Finanzinstrumente kaufen und verkaufen, sofern diese Optionen an einer Börse oder an einem anderen geregelten Markt gehandelt werden.»

Buchstabe c) wird gestrichen. Die nachfolgende Nummerierung ändert sich entsprechend.

Der neue Buchstabe c) wird wie folgt neu gefasst:

«Der Fonds muss jederzeit in der Lage sein, die Deckung von Positionen aus dem Verkauf ungedeckter Call-Optionen sicherzustellen.»

Buchstabe d) wird gestrichen. Die nachfolgende Nummerierung ändert sich entsprechend.

Artikel 4, Ziffer 12 (Finanzterminkontrakte), Buchstabe b) des Verwaltungsreglements wird wie folgt geändert:

«Die Verwaltungsgesellschaft kann für einen Fonds Finanzterminkontrakte als Zinsterminkontrakte sowie als Kontrakte auf Börsenindices, Wechselkurse oder Währungen kaufen und verkaufen, soweit diese Finanzterminkontrakte an hierfür vorgesehenen Börsen oder anderen geregelten Märkten gehandelt werden.»

Artikel 4, Ziffer 13 (Sonstige Techniken und Instrumente), Buchstabe a) des Verwaltungsreglements wird wie folgt neu gefasst:

«Die Verwaltungsgesellschaft kann sich für einen Fonds sonstiger Techniken und Instrumente bedienen, sofern die Verwendung solcher Techniken und Instrumente im Hinblick auf die ordentliche Verwaltung des jeweiligen Fondsvermögens erfolgt.»

Artikel 4, Ziffer 13, Buchstabe b) des Verwaltungsreglements wird gestrichen. Die nachfolgende Nummerierung ändert sich entsprechend.

Der dritte Absatz in Artikel 4, Ziffer 13, nunmehr Buchstabe b) erhält folgenden neuen Wortlaut:

«Für den jeweiligen Fonds können auch Credit Default Swaps («CDS») auf Einzeltitel oder Baskets abgeschlossen werden. Im Wesentlichen ist ein CDS ein Finanzinstrument, das die Trennung des Kreditrisikos von der zu Grunde lie-

genden Kreditbeziehung und damit den separaten Handel dieses Risikos ermöglicht. Meist handelt es sich um eine bilaterale, zeitlich begrenzte Vereinbarung, die die Übertragung von definierten Kreditrisiken (Einzel- oder auch Portfoliorisiken) von einem Vertragspartner zum anderen festlegt. Der Verkäufer des CDS (Sicherungsgeber, Absicherungsverkäufer, Protection Seller) erhält vom Käufer (Sicherungsnehmer, Absicherungskäufer, Protection Buyer) in der Regel eine auf den Nominalbetrag berechnete periodische Prämie für die Übernahme des Kreditrisikos. Diese Prämie richtet sich u.a. nach der Qualität des oder der zu Grunde liegenden Referenzschuldner(s) (=Kreditrisiko). Solange kein Kreditereignis (Credit Events, Default Events) stattfindet, muß der CDS-Verkäufer keine Leistung erbringen. Bei Eintritt eines vorher definierten Kreditereignisses zahlt der Verkäufer den Nennwert. Der Käufer hat das Recht, ein in der Vereinbarung qualifiziertes Asset des Referenzschuldners anzudienen. Die Prämienzahlungen des Käufers werden ab diesem Zeitpunkt eingestellt. Im Falle eines Kreditereignisses innerhalb eines CDS Baskets kann der Kontrakt um den ausgefallenen Namen bereinigt und mit reduziertem Nennwert weitergeführt werden. Es besteht auch die Möglichkeit der Vereinbarung einer Ausgleichszahlung in Höhe der Differenz zwischen dem Nominalwert der Referenzaktiva und ihrem Marktwert nach Eintritt des Kreditereignisses («cash settlement».)»

Der vierte Absatz in Artikel 4, Ziffer 13, Buchstabe b) erhält folgenden neuen Wortlaut:

«Das Engagement der aus den CDS entstehenden Verpflichtungen muss sowohl im ausschließlichen Interesse des Fonds als auch im Einklang mit seiner Anlagepolitik stehen. Bei den Anlagegrenzen gem. Artikel 4, Ziffer 6 des Verwaltungsreglements sind die dem CDS zu Grunde liegenden Anleihen als auch der jeweilige Emittent zu berücksichtigen.»

In Artikel 4 wird Ziffer 14 (Devisenkursicherung) gestrichen. Die nachfolgende Nummerierung ändert sich entsprechend.

In Artikel 7 (Anteilwertberechnung), Ziffer 2, Buchstabe h) wird im zweiten Satz die Referenz «gemäß Artikel 4, Ziffer 14» ersatzlos gestrichen.

In Artikel 7, Ziffer 3 wird im ersten Satz «zwei Anteilklassen» durch «verschiedene Anteilklassen» ersetzt.

In Artikel 12 (Dauer und Auflösung eines Fonds sowie die Zusammenlegung von Fonds), Ziffer 4 wird im vorletzten Satz vor «Ziffer 5» «Artikel 16» eingefügt.

In Artikel 13 (Allgemeine Kosten) erhält der erste Satz unter Ziffer 2 folgenden neuen Wortlaut:

«Die Verwaltungsgesellschaft kann aus den jeweiligen Fonds kalendertäglich eine gegebenenfalls in der Übersicht «Der Fonds im Überblick» geregelte erfolgsabhängige Vergütung in Höhe des Betrages erhalten, um den die Wertentwicklung der umlaufenden Anteile die Wertentwicklung eines Referenzindexes übersteigt.»

Artikel 16 (Veröffentlichungen) erhält unter Ziffer 3 folgenden neuen Wortlaut:

«Die Verwaltungsgesellschaft erstellt für jeden Fonds einen Verkaufsprospekt, einen vereinfachten Verkaufsprospekt, einen geprüften Jahresbericht sowie einen Halbjahresbericht entsprechend den gesetzlichen Bestimmungen des Großherzogtums Luxemburg.»

In Artikel 16 wird unter Ziffer 4 vor «erhältlich» «kostenlos» ergänzt.

Artikel 16 erhält unter Ziffer 5 folgenden neuen Wortlaut:

«Die Auflösung eines Fonds gemäß Artikel 12 des Verwaltungsreglements wird entsprechend den gesetzlichen Bestimmungen von der Verwaltungsgesellschaft im Mémorial und in mindestens zwei überregionalen Tageszeitungen, von denen eine eine Luxemburger Zeitung ist, veröffentlicht.»

In Artikel 18 (In-Kraft-Treten) erhält der erste Satz folgenden neuen Wortlaut:

«Das Verwaltungsreglement, jedes Sonderreglement sowie jegliche Änderung derselben treten am Tage ihrer Unterzeichnung in Kraft, sofern nichts anderes bestimmt ist.»

2. Änderung des Sonderreglements

Die dem Sonderreglement vorgestellte Präambel wird um einen Hinweis auf das Veröffentlichungsdatum im Mémorial und das In-Kraft-Treten der ersten Änderung ergänzt.

Artikel 21 (Fondswährung, Ausgabe- und Rücknahmepreis von Anteilen) erhält unter Ziffer 2 im zweiten Absatz folgenden neuen Wortlaut:

«Ausgabepreis ist der Anteilwert gemäß Artikel 7 des Verwaltungsreglements zuzüglich eines Ausgabeaufschlages von bis zu 3% des Anteilwertes. Der Ausgabeaufschlag wird zu Gunsten der Verwaltungsgesellschaft und der Vertriebsstelle erhoben und kann nach der Größenordnung des Kaufauftrages gestaffelt werden. Der Ausgabepreis kann sich um Gebühren oder andere Belastungen erhöhen, die in den jeweiligen Vertriebsländern anfallen.»

In Artikel 23 (Ertragsverwendung) erhält Ziffer 2 folgenden neuen Wortlaut:

«Die Verwaltungsgesellschaft kann neben den ordentlichen Nettoerträgen die realisierten Kapitalgewinne, die Erlöse aus dem Verkauf von Bezugsrechten und/oder die sonstigen Erträge nicht wiederkehrender Art abzüglich realisierter Kapitalverluste sowie sonstige Aktiva gemäß Artikel 11, Ziffer 3 des Verwaltungsreglements ganz oder teilweise in bar oder in Form von Gratisanteilen ausschütten.»

Artikel 25 (Kosten für die Verwaltung und Verwahrung des Fondsvermögens) erhält unter Ziffer 2 im ersten Absatz folgenden neuen Wortlaut:

«Die Depotbank erhält aus dem Fondsvermögen ein jährliches Entgelt für die Tätigkeit als Depotbank in Höhe von bis zu 0,05%, mindestens jedoch 25.000 Euro p.a., das auf der Basis des kalendertäglichen Nettovermögens des Fonds während des entsprechenden Monats zu berechnen und am ersten Bewertungstag des Folgemonats zahlbar ist. Sofern der Mindestbetrag von 25.000 Euro nicht erreicht wird, gleicht die Verwaltungsgesellschaft die Differenz aus ihrem Vermögen aus. Eine Belastung des Fondsvermögens erfolgt insofern nicht.»

3. Hinterlegung, Veröffentlichung und Inkrafttreten

Diese Änderungsvereinbarung wird beim Handelsregister des Bezirksgerichts in Luxemburg hinterlegt sowie im «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations» am 26. April 2006 veröffentlicht.

Die Änderungen treten am 21. April 2006 in Kraft.

Luxemburg, den 20. März 2006.

UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A. / DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

Unterschriften / Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2006, réf. LSO-BP01638. – Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033264//137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2006.

VALLETTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 111.017.

L'an deux mille cinq, le douze décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Monsieur Davide Murari, administrateur, domicilié professionnellement à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour compte du Conseil d'Administration de la société VALLETTA S.A., ayant son siège social à L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe (R.C.S. Luxembourg B 111.017) (la «Société»),

en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par le Conseil d'Administration de ladite Société en sa réunion du 17 novembre 2005.

Un extrait du procès-verbal de cette réunion, après avoir été paraphé ne varietur par le comparant et le notaire, restera annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

(1) La société anonyme VALLETTA S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 29 septembre 2005, en cours de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(2) Le capital social de la Société est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) représenté trois mille deux cents (3.200) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

(3) Conformément à l'article cinq alinéa 4 des statuts de la Société, le capital autorisé est fixé à cinq millions d'euros (EUR 5.000.000,-).

Le Conseil d'Administration est généralement autorisé à émettre des actions dans le cadre du capital autorisé, à déterminer les conditions de souscription et de libération des actions.

(4) En sa réunion du 17 novembre 2005, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à une première augmentation de capital.

Le Conseil d'Administration a décidé d'accepter les souscriptions de vingt-cinq mille (25.000) actions nouvelles pour un montant total de deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-), qui ont été souscrites à concurrence de moitié par les deux actionnaires actuels savoir:

1. SANPAOLO FIDUCIARIA S.P.A. 1.250 actions;

2. S.I.R.E.F. S.P.A. 1.250 actions.

Les actions ainsi souscrites ont été libérées en espèces, de sorte que la somme totale de deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. (1^{er} paragraphe). Capital social.** Le capital souscrit est fixé à deux cent quatre-vingt-deux mille euros (EUR 282.000,-) représenté par vingt-huit mille deux cents (28.200) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.»

Déclaration - Frais

Le notaire soussigné déclare, conformément aux dispositions de l'article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés, que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'article 26, ont été remplies.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital qui précède, est évalué approximativement à la somme de trois mille huit cents euros (EUR 3.800,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation en langue du pays données au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Murari, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 61, case 2. – Reçu 2.500 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 janvier 2006.

P. Bettingen.

(014271/202/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2006.

PROPERTY AUGSBURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 104.497.

—
Extrait des décisions de l'associée unique datées du 12 janvier 2006

L'associé unique:

SN PROPERTIES, S.à r.l.,
avec siège social au 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,
R.C.S. Luxembourg B 104.544;

a décidé:

1. d'accepter la démission de Messieurs David Finkel et Nikolaj Larsen, de leurs fonctions de Gérant, avec effet au 12 janvier 2006;

2. de nommer aux fonctions de gérant, pour une période indéterminée, avec effet au 12 janvier 2006:

- Monsieur Nicholas Smith, né le 8 novembre 1967 à Ormskirk, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 1, St Martin's-le-Grand, EC1A 4NP Londres, Royaume-Uni.

- Monsieur Bertrand Boucly, né le 20 avril 1977 à Paris, France, avec adresse professionnelle au 1, St Martin's-le-Grand, EC1A 4NP Londres, Royaume-Uni.

Le Conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Gérant,

- MONTEREY SERVICES S.A., Gérant,

- Madame Johanna Cornelia Rietveld, Gérant,

- Monsieur Laurel Bellier-Polleys, Gérant,

- Monsieur Nicholas Smith, Gérant,

- Monsieur Bertrand Boucly, Gérant.

La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants.

Luxembourg, le 20 janvier 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour *PROPERTY AUGSBURG, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2006, réf. LSO-BM06414. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011299/029/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

ORION MUSIC CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.688.

L'an deux mille cinq, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ORION MUSIC CORPORATION S.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 juin 1992, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 496 du 30 octobre 1992, dont les statuts furent modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 décembre 1994, publié au Mémorial C numéro (...).

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Naveaux, conseil économique, demeurant à B-6761 Latour, 47, rue du 24 Août.

Le président désigne comme secrétaire Madame Adriana Kreissl, employée privée, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Philippe Naveaux, employé privé, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 7.250 actions sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social s'élevant à EUR 179.722,81 sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social en Espagne.

2. Démission du commissaire aux comptes.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la nationalité de la société et de transférer le siège social de la société de Luxembourg à Calle Doctor Trueta, 199, E-08005 Barcelone, Espagne, conformément à l'article 199 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le tout sur base des comptes intérimaires arrêtés à la date du 31 octobre 2005.

Lesdits comptes intérimaires, après avoir été signés ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexés aux présentes pour être formalisés avec elles.

Deuxième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide que la société adoptera la nationalité espagnole et continuera à opérer sous la dénomination ORION MUSIC CORPORATION S.A.; le changement de nationalité et le transfert de siège ne donnant ni fiscalement ni légalement lieu à la dissolution de la société ni à la constitution d'une société nouvelle.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes à l'effet de radier l'inscription de la société au Luxembourg sur base de la preuve de l'inscription de la société en Espagne.

Tous documents relatifs à la société au Grand-Duché de Luxembourg pourront, pendant une période de cinq ans, être obtenus à son ancien siège social à Luxembourg.

Troisième résolution

L'assemblée décide que les statuts seront refondus selon le droit espagnol.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de MONTEREY AUDIT, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes et de lui accorder décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de confirmer que tous les actifs et passifs de la société, précédemment de nationalité luxembourgeoise, sans limitation, resteront la propriété de la Société en Espagne, maintenue sans discontinuité, laquelle continuera à être propriétaire et à être obligée par tous les passifs et engagements de la Société, anciennement de nationalité luxembourgeoise.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Naveaux, A. Kreissl, Ph. Naveaux, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 29 décembre 2005, vol. 434, fol. 74, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 26 janvier 2006.

H. Hellinckx.

(012532/242/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

FRAOCH EILEAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 79.295.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, réf. LSO-BL07933, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2006.

Signature

Mandataire

(011364//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

FRAOCH EILEAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 79.295.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, réf. LSO-BL07922, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2006.

Signature

Mandataire

(011338//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

EASTERN IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 102.939.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07787, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(011215/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

METZLER'S BEACH-CAFE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4620 Differdange, 70, rue Emile Mark.

R. C. Luxembourg B 113.817.

STATUTS

L'an deux mille six, le douze janvier.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

A comparu:

Monsieur Jean-Louis Metzler, commerçant, né à Differdange, le 11 août 1973 (Matricule N° 19730811139), demeurant à L-4620 Differdange, 70, rue Emile Mark.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il déclare constituer.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de METZLER'S BEACH-CAFE, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Differdange.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques, petite restauration, discothèque, karaoké, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2006.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Toutes ces parts ont été entièrement souscrites par l'associé unique.

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8.

a) La cession entre vifs:

Tant que la société ne comprendra qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend.

b) La transmission pour cause de mort:

Le décès de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la société. Si l'associé unique n'a laissé aucune disposition de dernières volontés concernant l'exercice des droits afférents aux parts sociales, lesdits droits seront exercés par les héritiers et légataires régulièrement saisis ou envoyés en possession, proportionnellement à leurs droits dans la succession, jusqu'au partage desdites parts ou jusqu'à la délivrance de legs portant sur celles-ci.

Pour le cas où il y aurait des parts sociales non proportionnellement partageables, lesdits héritiers et légataires auront l'obligation pour lesdites parts sociales de désigner un mandataire.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par l'associé qui fixe leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que l'associé n'en décide autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;

- le solde restera à la libre disposition de l'associé.

Art. 12. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 13. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille euros (EUR 1.000,-).

Assemblée générale

Et à l'instant, l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, fait désigner lui-même comme gérant unique.

Il peut engager valablement la société sans limitation de sommes.

Le siège social est établi à L-4620 Differdange, 70, rue Emile Mark.

Disposition transitoire

La société prendra effet le 1^{er} janvier 2006.

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Metzler, Ch. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2006, vol. 901, fol. 1, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société, sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 30 janvier 2006.

Ch. Doerner.

(012604/209/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

SN PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 104.544.

Extrait des décisions des associés datées du 12 janvier 2006

Les associés:

- NOMURA INTERNATIONAL PLC,

avec siège social au 1, St Martins-le-Grand, GB-EC1A 4NP Londres, Royaume-Uni.

- ANDOVER INVESTCO 2, S.à r.l.

avec siège social au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

R.C.S. Luxembourg B 104.534;

ont décidé:

1. d'accepter la démission de Messieurs David Finkel et Nikolaj Larsen, de leurs fonctions de Gérant A, avec effet au 12 janvier 2006;

2. de nommer aux fonctions de Gérant A, pour une période indéterminée, avec effet au 12 janvier 2006:

- Monsieur Nicholas Smith, né le 8 novembre 1967 à Ormskirk, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 1, St Martin's-le-Grand, EC1A 4NP Londres, Royaume-Uni.

- Monsieur Bertrand Boucly, né le 20 avril 1977 à Paris, France, avec adresse professionnelle au 1, St Martin's-le-Grand, EC1A 4NP Londres, Royaume-Uni.

Le Conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- MONTEREY SERVICES S.A., Gérant A,

- Monsieur Nicholas Smith, Gérant A,

- Monsieur Bertrand Boucly, Gérant A,

- Madame Johanna Cornelia Rietveld, Gérant B,

- Monsieur Laurel Bellier-Polleys, Gérant B,

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Gérant B.

La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants.

Luxembourg, le 20 janvier 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour SN PROPERTIES, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2006, réf. LSO-BM06394. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011270/029/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

SN GP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 104.539.

—
Extrait des décisions de l'associée unique datées du 12 janvier 2006

L'associé unique:

SN PROPERTIES, S.à r.l.,
avec siège social au 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,
R.C.S. Luxembourg B 104.544;
a décidé:

1. d'accepter la démission de Messieurs David Finkel et Nikolaj Larsen, de leurs fonctions de Gérant, avec effet au 12 janvier 2006;

2. de nommer aux fonctions de Gérant, pour une période indéterminée, avec effet au 12 janvier 2006:

- Monsieur Nicholas Smith, né le 8 novembre 1967 à Ormskirk, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 1, St Martin's-le-Grand, EC1A 4NP Londres, Royaume-Uni.

- Monsieur Bertrand Boucly, né le 20 avril 1977 à Paris, France, avec adresse professionnelle au 1, St Martin's-le-Grand, EC1A 4NP Londres, Royaume-Uni.

Le Conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Gérant,

- MONTEREY SERVICES S.A., Gérant,

- Madame Johanna Cornelia Rietveld, Gérant,

- Monsieur Laurel Bellier-Polleys, Gérant,

- Monsieur Nicholas Smith, Gérant,

- Monsieur Bertrand Boucly, Gérant.

La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants.

Luxembourg, le 20 janvier 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour SN GP, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2006, réf. LSO-BM06395. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011272/029/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

CEPAGES PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 113.828.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le 2 décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

2.- Monsieur Christophe Mouton, employé privé, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

Tous les deux sont ici représentés par Madame Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations elle délivrées.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Laquelle comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les fondateurs déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: CEPAGES PARTICIPATIONS S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de

prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et de licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

La société a, en outre, pour objet la mise en valeur, sous quelque forme que ce soit, de biens immobiliers situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, ainsi que toutes opérations commerciales ou financières, immobilières ou mobilières qui s'y rattachent directement ou indirectement.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 31 (trente et une) actions de EUR 1.000,- (mille euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier jeudi du mois de juin à 13.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

Exceptionnellement, le premier exercice social commencera ce jour et se terminera le 31 décembre 2005.

La première assemblée se tiendra en 2006.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

| | |
|---|----|
| 1.- Jean-Marc Faber, trente actions | 30 |
| 2.- Christophe Mouton, une action | 1 |
| Total: trente et une | 31 |

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de 100% (cent pour cent), de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ mille huit cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé au moins à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- 1.- Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
- 2.- Monsieur Christophe Mouton, employé privé, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
- 3.- Monsieur Manuel Bordignon, employé privé, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

La durée de leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2010.

Deuxième résolution

Monsieur Stéphane Best, employé privé, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

La durée de son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2010.

Troisième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2005, vol. 26CS, fol. 56, case 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2005.

J. Elvinger.

(012781/211/118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

ITALIAN INTERNET INVESTORS INIZIATIVE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 73.505.

—

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 11 janvier 2006

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période venant à échéance à l'assemblée générale extraordinaire statuant sur la mise en liquidation de la société comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Gianfilippo Cuneo, entrepreneur dirigeant, demeurant à Finale Ligure (Italie), administrateur-délégué;
Jean-Marc Leonard, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Luca Lazzati, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Commissaire aux comptes:

HRT REVISION, 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2006, réf. LSO-BM03147. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013832/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

CONSILIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 6, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 36.219.

Extrait des délibérations de l'assemblée générale du 5 juillet 2005

Première résolution

L'assemblée générale prend acte de la démission, avec effet immédiat, de Mademoiselle Lynda Bamberg de sa fonction d'administrateur de la société et décide de nommer Monsieur Henri Grethen, conseiller économique, demeurant à L-1340 Luxembourg, 6, place Winston Churchill, en remplacement.

Son mandat se terminera à l'assemblée générale annuelle de l'an 2010 statuant sur les comptes de l'exercice de l'an 2009.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de nommer à la fonction d'administrateur-délégué de la société:

- Monsieur Henri Grethen, conseiller économique, demeurant à L-1340 Luxembourg, 6, place Winston Churchill.

Il est autorisé à engager la société sous sa seule signature. Son mandat se terminera à l'assemblée générale annuelle de l'an 2010 statuant sur les comptes de l'exercice de l'an 2009.

Luxembourg, le 3 février 2006.

H. Grethen

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2006, réf. LSO-BN01333. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013860/272/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

FERROPOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 66.732.

L'an deux mille cinq, le vingt et un décembre.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de FERROPOL S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 19, avenue de la Liberté, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 66.732, (ci-après: «la Société»). La Société a été constituée suivant acte notarié du 21 octobre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 928 du 23 décembre 1998. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 mars 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 434 du 22 avril 2003.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre Peters, maître en sciences économiques, demeurant à Tétange.

Le président désigne comme secrétaire et scrutatrice Madame Ana-Paula Da Silva, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Dissolution et mise en liquidation de la société.
2. Détermination du mode de liquidation de la société.
3. Nomination d'un liquidateur.
4. Détermination des pouvoirs du liquidateur.
5. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire de la société.

II) Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette assemblée. Tous les actionnaires présents se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV) La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide la dissolution et la mise en liquidation de la société FERROPOL S.A. avec effet au 30 novembre 2005.

La société n'existera plus en conséquence que pour les besoins de sa liquidation.

Deuxième résolution

Un excédent d'actif et de passif sera réparti entre les actionnaires dans la proportion de leur participation dans la Société.

La société ne possède pas d'immeubles.

Troisième résolution

Monsieur Pierre Peters, prénommé, est nommé liquidateur.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de conférer les pouvoirs suivants au liquidateur:

Le liquidateur peut, conformément à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 intenter et soutenir toutes actions pour la société, recevoir tous paiements, donner mainlevée avec ou sans quittance, réaliser toutes les valeurs mobilières, endosser tous effets de commerce, transiger ou compromettre sur toutes contestations.

Conformément à l'article 145 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, il peut, mais seulement avec l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires, continuer, jusqu'à réalisation, l'activité de la société, emprunter pour payer les dettes de la société.

Cinquième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'accorder pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire actuellement en fonction pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs jusqu'au jour de la dissolution.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Peters, A.-P. Da Silva, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 décembre 2005, vol. 899, fol. 76, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 janvier 2006.

J.-J. Wagner.

(012869/239/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

LEMCON COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 15.450.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale statutaire tenue en date du 16 janvier 2006

Le siège social a été transféré de L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'administration:

Mme Tina Mikander, juriste de sociétés, née le 18 février 1967 à Helsinki (Finlande), demeurant à Runeberginkatu 37 B 39, 00100 Helsinki (Finlande).

M. Juhani Sormaala, administrateur-délégué de Lemminkäinen Oy, né le 8 mars 1950 à Helsinki (Finlande), demeurant à Esterinportti 2, 00240 Helsinki (Finlande),

M. Jukka Ovaska, vice-président de Lemminkäinen Oy, né le 17 janvier 1950 à Helsinki (Finlande), demeurant à Mä-kirtopantie 42 A 3, 00640 Helsinki (Finlande).

Régime de signature statutaire:

«Die Gesellschaft wurde durch die Einzelunterschrift des Bevollmächtigten des Verwaltungsrates oder durch die Kollektivunterschrift von zwei Mitgliedern des Verwaltungsrates verpflichtet.»

Commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, R.C.S. Luxembourg B 29.501, avec siège à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

Luxembourg, le 2 février 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour LEMCON COMPANY S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00856. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014588/029/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

PROPERTY WEINHEIM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 104.566.

—
Extrait des décisions de l'associée unique datées du 12 janvier 2006

L'associé unique:

SN PROPERTIES, S.à r.l.,

avec siège social au 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

R.C.S. Luxembourg B 104.544;

a décidé:

1. d'accepter la démission de Messieurs David Finkel et Nikolaj Larsen, de leurs fonctions de Gérant, avec effet au 12 janvier 2006;

2. de nommer aux fonctions de Gérant, pour une période indéterminée, avec effet au 12 janvier 2006:

- Monsieur Nicholas Smith, né le 8 novembre 1967 à Ormskirk, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 1, St Martin's-le-Grand, EC1A 4NP Londres, Royaume-Uni.

- Monsieur Bertrand Boucly, né le 20 avril 1977 à Paris, France, avec adresse professionnelle au 1, St Martin's-le-Grand, EC1A 4NP Londres, Royaume-Uni.

Le Conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Gérant,

- MONTEREY SERVICES S.A., Gérant,

- Madame Johanna Cornelia Rietveld, Gérant,

- Monsieur Laurel Bellier-Polleys, Gérant,

- Monsieur Nicholas Smith, Gérant,

- Monsieur Bertrand Boucly, Gérant.

La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants.

Luxembourg, le 20 janvier 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour *PROPERTY WEINHEIM, S.à r.l.*

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2006, réf. LSO-BM06401. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011275/029/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

MELVI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.

R. C. Luxembourg B 65.585.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt-sept octobre.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Thierry Schmit, employé privé, avec adresse professionnelle à Senningerberg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de Monsieur Paul Motmans, gérant, demeurant au 11, Begonialaan, B-2531 Vremde (Belgique),

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Anvers, le 24 octobre 2005,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, ès dites qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1.- Que la société anonyme MELVI S.A., établie et ayant son siège social à L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1A, Heienhaff, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 65.585, a été constituée suivant acte notarié en date du 7 juillet 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 742 du 14 octobre 1998. Les statuts ont été modifiés suivant acte notarié en date du 16 août 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 329 du 5 mai 2001.

2.- Que le capital social de la société anonyme MELVI S.A., prédésignée, s'élève actuellement à cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six euros soixante-seize cents (123.946,76 EUR) représenté par cinq mille (5.000) actions sans désignation de valeur nominale.

3.- Que son mandant est devenu propriétaire de la totalité des cinq mille (5.000) actions de la société anonyme MELVI S.A., prédésignée.

4.- Qu'en tant qu'actionnaire unique son mandant déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

5.- Que son mandant déclare, en outre, qu'il est investi de tout l'actif de la société et qu'il réglera tout le passif de la société dissoute, s'engageant à reprendre tous actifs, dettes et autres engagements de la société dissoute et de répondre personnellement de toute éventuelle obligation inconnue à l'heure actuelle.

6.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société dissoute.

7.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans à l'adresse suivante:
L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1A, Heienhaff.

8.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires nominatifs, en présence du notaire instrumentant. Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, au siège social de la société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: T. Schmit, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 novembre 2005, vol. 897, fol. 90, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 novembre 2005.

J.-J. Wagner.

(012870/239/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

TEXICOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 74.195.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07816, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(011249/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

TEXICOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 74.195.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07815, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(011244/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

TEXICOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 74.195.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07818, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(011253/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

TEXICOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 74.195.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07817, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(011251/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

UNITE FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 107.688.

—
Extrait de la convention de cession d'actions du 22 juin 2005

Il résulte de la convention de cession d'action que:

- Monsieur Eddy Dôme, Gérant de sociétés, demeurant à Luxembourg, a cédé 250 parts sociales qu'il détient dans la société à responsabilité limitée UNITE FINANCE, à la société BRIGHT GLOBAL, société anonyme, domiciliée à Tortola, Iles Vierges Britanniques, représentée par Monsieur Alain Lam et Monsieur David De Marco.

- Monsieur Bruno Beernaerts, Gérant de sociétés, demeurant à Luxembourg, a cédé 250 parts sociales qu'il détient dans la société à responsabilité limitée UNITE FINANCE, à la société BRIGHT GLOBAL, société anonyme, domiciliée à Tortola, Iles Vierges Britanniques, représentée par Monsieur Alain Lam et Monsieur David De Marco.

Suite à cette cession, les associés déclarent que le capital social de la société à responsabilité limitée UNITE FINANCE s'élevant à 12.500,00 EUR est représenté par 500 parts sociales réparties de la manière suivante depuis le 22 juin 2005.

Société anonyme, BRIGHT GLOBAL 500 parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2006.

Signature

Le mandataire de la société

—
Extrait de la convention de cession d'actions du 17 octobre 2005

Il résulte de la convention de cession d'action que:

- La société anonyme BRIGHT GLOBAL, domicilié à Tortola, Iles Vierges Britanniques, a cédé 500 parts sociales qu'elle détient dans la société à responsabilité limitée UNITE FINANCE, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg à Monsieur Jacques Detroux, domicilié à Harteveespoortdam.

Suite à cette cession, les associés déclarent que le capital social de la société à responsabilité limitée UNITE FINANCE s'élevant à 12.500,00 EUR, est représenté par 500 parts sociales réparties de la manière suivante depuis le 17 octobre 2005.

Monsieur Jacques Detroux 500 parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2006.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05306. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(011320/727/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

ROSEBUD INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 80.006.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07803, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(011232/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

ROSEBUD INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 80.006.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07802, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(011230/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

SCHELLENS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 95.128.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07809, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(011238/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

SCHELLENS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 95.128.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07804, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(011234/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

ESPACE MILLENAIRE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 72.001.

Il résulte d'un acte du 30 novembre 2004 que le gérant de la Société NV MAB, une société anonyme constituée et régie selon les lois de la Belgique, a changé sa dénomination sociale en: MEYER BERGMAN REAL ESTATE NV/S.A.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société du 19 janvier 2006

En date du 19 janvier 2006, les actionnaires de la société ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission des personnes suivantes:

- Monsieur Marcus Sebastianus Meijer,
- MEYER BERGMAN REAL ESTATE BV,
- MEYER BERGMAN REAL ESTATE NV/S.A.,

en tant qu'administrateurs de la Société et, dans le cas de Monsieur Marcus Sebastianus Meijer aussi en tant qu'administrateur-délégué avec effet au 19 janvier 2006;

- de nommer les personnes suivantes:

- Monsieur Alain Peigneux, né le 27 février 1968 à Huy, Belgique, demeurant au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Monsieur Daniel Adam, né le 23 avril 1971 à Messancy, Belgique, demeurant au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Monsieur Martin Bowen, né le 1^{er} août 1947 à Londres, Royaume-Uni, demeurant au 46, Catherine Place, SW1E 6HL Londres, Royaume-Uni,

en tant que nouveaux administrateurs de la Société avec effet immédiat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social de la Société clôturé au 31 décembre 2010;

- d'accepter la démission de Monsieur Hendrikus Theodorus Maria Tielemans en tant que commissaire aux comptes de la Société avec effet immédiat;

- de nommer VAN GEET DERICK & CO, réviseur d'entreprises, une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 30, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, en tant que nouveau commissaire aux comptes de la Société.

Extrait de la réunion du conseil d'administration de la Société du 19 janvier 2006

En date du 19 janvier 2006, le conseil d'administration a décidé de transférer le siège social de la Société vers l'adresse suivante:

8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 février 2006.

ESPACE MILLENAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00550. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(013940/250/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2006.

AGENCE DUMONT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5692 Elvange, 1, rue du Bois.
R. C. Luxembourg B 74.708.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BM06635, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Greiveldange, le 1^{er} février 2006.

Signature.

(011330//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

AGENCE DUMONT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5692 Elvange, 1, rue du Bois.
R. C. Luxembourg B 74.708.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BM06631, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Greiveldange, le 1^{er} février 2006.

Signature.

(011331//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

EMPIK CENTRUM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 58.034.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07800, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(011227/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

NIEDERVAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 67.959.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt-sept octobre.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Thierry Schmit, employé privé, avec adresse professionnelle à Senningerberg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de Monsieur Jean-Pierre Fruit, consultant, demeurant au 6, avenue du Bois, F-59650 Villeneuve d'Ascq,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Villeneuve d'Ascq, le 18 octobre 2005,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, ès dites qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1.- Que la société anonyme NIEDERVAL HOLDING S.A., établie et ayant son siège social à L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1A, Heienhaff, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 67.959, a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 200 du 24 mars 1999. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 14 août 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 148 du 27 février 2001.

2.- Que le capital social de la société anonyme NIEDERVAL HOLDING S.A., prédésignée, s'élève actuellement à trente-huit mille cent douze euros vingt-cinq cents (38.112,25 EUR) représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions sans désignation de valeur nominale.

3.- Que son mandant est devenu propriétaire de la totalité des deux mille cinq cents (2.500) actions de la société anonyme NIEDERVAL HOLDING S.A., prédésignée.

4.- Qu'en tant qu'actionnaire unique son mandant déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

5.- Que son mandant déclare, en outre, qu'il est investi de tout l'actif de la société et qu'il réglera tout le passif de la société dissoute, s'engageant à reprendre tous actifs, dettes et autres engagements de la société dissoute et de répondre personnellement de toute éventuelle obligation inconnue à l'heure actuelle.

6.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société dissoute.

7.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans à l'adresse suivante: L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1A, Heienhaff.

8.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires nominatifs, en présence du notaire instrumentant. Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, au siège social de la société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: T. Schmit, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 novembre 2005, vol. 897, fol. 90, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 novembre 2005.

J.-J. Wagner.

(012876/239/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

LUX HIFI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 10, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 8.939.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le huit décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Pascal Collet, employé privé, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Monsieur Cheng Lai Hsu, retraité, demeurant à L-1631 Luxembourg, 45, rue Glesener,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- Que suite à une cession de parts datée du 21 octobre 2005, dûment acceptée par la société, en conformité avec l'article 190 de la loi du 10 août 1915, relative aux sociétés commerciales, Monsieur Cheng Lai Hsu, est le seul et unique associé de la société LUX HIFI, S.à r.l., société à responsabilité limitée, constituée suivant acte sous seing privé du 1^{er} décembre 1969, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 37 de 1970, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 13 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 619 du 20 avril 2002.

Ladite cession de parts, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

- La société a actuellement un capital social de trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-), entièrement libérées.

- L'associé unique déclare procéder à la dissolution de la société LUX HIFI, S.à r.l., prédésignée.

- Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société.

- Il donne décharge pleine et entière au gérant pour son mandat jusqu'à ce jour.

- Il reprend à sa charge en tant que liquidateur l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'associé unique.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société.

Les livres et documents comptables de la société LUX HIFI, S.à r.l., prédésignée demeureront conservés pendant cinq ans à L-2610 Luxembourg, 10, route de Thionville.

Dont acte, et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Collet, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 16 décembre 2005, vol. 434, fol. 46, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 janvier 2006.

H. Hellinckx.

(012918/242/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 février 2006.

40197

ADES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.317.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07820, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(011255/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

CHIAFIA FINANCING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 76.157.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02853, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Signature

Mandataire

(011322//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

TALENT MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 67.147.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, réf. LSO-BL07934, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2006.

Signature

Mandataire

(011324//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

T.R. STAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 95.728.

Extrait des décisions de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 2 janvier 2006

1) Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

2) Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009, Madame Tonnie Anneli Rittstam, administrateur de sociétés, née le 12 août 1965 à Sölvesborg (Suède), demeurant en Autriche, Salzburg 5020, Getreide Gasse 11, c/o Raymond Balluf, a été nommée administrateur de la catégorie A, (en remplacement de Monsieur Tonnie Rittstam, démissionnaire de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué).

Régime de signature statutaire:

«La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un administrateur de la catégorie A et d'un administrateur de la catégorie B ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.»

Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour T.R. STAR S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2006, réf. LSO-BN00884. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(014554/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 2006.

40198

REFLET VERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4989 Sanem, 21, rue Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 74.822.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, réf. LSO-BL07936, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2006.

Signature
Mandataire

(011326//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

ARIZONA LOUNGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 179, rue du Cents.
R. C. Luxembourg B 96.292.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BM06707, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Greiveldange, le 1^{er} février 2006.

Signature.

(011333//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

SIMSA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 65.521.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *17 mai 2006* à 15.00 heures au 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2005
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- divers

I (00328/560/15)

Le Conseil d'Administration.

ETRA GLOBAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 59.702.

Shareholders are kindly invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

to be held at the registered office of the Sicav, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on *15 May 2006* at 11.30 a.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor;
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at December 31st, 2005; allocation of the net results;
3. Discharge to the Directors;
4. Statutory Appointments;
5. Miscellaneous.

Shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

In order to attend the Meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the Meeting at the offices of DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

I (01926/755/22)

The Board of Directors.

40199

VIZALMOPCO IMMO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 32.127.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *15 mai 2006* à 11.00 heures au 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2005
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- divers

I (00802/560/15)

Le Conseil d'Administration.

LITECOMM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 64.707.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *17 mai 2006* à 11.00 heures au 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2005
- affectation du résultat
- décision à prendre en conformité avec l'article 100 de la loi du 10 août 1915
- divers

I (00968/560/15)

Le Conseil d'Administration.

COSMOS LUX INTERNATIONAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 41.467.

Le Conseil d'Administration invite les Actionnaires de la SICAV à

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

des actionnaires qui se tiendra au siège social de la SICAV à Luxembourg, 4, boulevard Royal, le *15 mai 2006* à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Revue et approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des états financiers et du compte de résultats pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2005.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2005.
4. Quitus pour l'exercice clos le 31 décembre 2005.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Conformément aux dispositions des statuts et aux prescriptions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les décisions de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires dûment convoquée ne requièrent aucun quorum et sont prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés et votant.

Conditions pour être admis à l'Assemblée:

Les Actionnaires sont admis à participer physiquement à l'Assemblée, sous réserve d'apporter la preuve de leur identité, à la condition d'avoir averti la SICAV, à son siège social (4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg - COSMOS LUX INTERNATIONAL), le 12 mai 2006 au plus tard, de leur intention de participer à l'Assemblée; les Actionnaires qui ne peuvent se présenter physiquement peuvent voter soit au moyen d'un représentant de leur choix, soit par voie de procuration. Des procurations sont disponibles à cet effet au siège de la SICAV. Pour être prises en considération le jour de l'Assemblée, ces procurations doivent parvenir au siège de la SICAV, dûment complétées, datées et signées, au plus tard le 12 mai 2006.

Les personnes qui assisteront à l'Assemblée, soit directement, soit par voie de procuration, devront produire au Bureau de l'Assemblée un certificat de blocage des actions qu'ils détiennent, soit directement, soit par voie de procuration, auprès d'un agent autorisé ou de SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

I (01924/755/31)

Le Conseil d'Administration de la SICAV.

C.D.G. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 17.954.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 mai 2006 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 28 février 2006;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. divers.

I (01435/000/14)

Le Conseil d'Administration.

MAGABIR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 13.268.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 16 mai 2006 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2005;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. divers.

I (01436/000/14)

Le Conseil d'Administration.

ALTERNATIVE STRATEGY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 54.324.

The Board of Directors of the above mentioned SICAV is pleased to convene the Shareholders of the SICAV to the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on 18 May 2006, at 4.00 p.m., at the Registered Office of the Company, with the following agenda:

Agenda:

1. Nomination of the President of the Meeting.
2. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor as at December 31, 2005.
3. Approval of the Balance Sheet and Profit and Loss Accounts as at December 31, 2005.
4. Allotment of results.
5. Discharge to the Directors in respect of the carrying out of their duties during the financial year ended on December 31, 2005.
6. Statutory elections.
7. Miscellaneous.

Shareholders are advised that the decisions of the Meeting will require no quorum and will validly be taken by the simple majority of the Shareholders present or represented and voting.

Bearer certificate holders intending to attend the Annual General Meeting should deposit their shares at the Registered Office of the Company two business days before the date of the Meeting.

Nominative Shareholders intending to attend the Annual General Meeting should inform the Registered Office of the SICAV at least two business days before the Meeting. They will be required to prove their identity.

Moreover, you are informed that CREDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES BANK LUXEMBOURG, acting as Custodian and Central Administration Agent of your Company, has changed its name to CACEIS BANK LUXEMBOURG and transferred its registered office from 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg to 5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg, with effect as of October 3, 2005.

As a result of the above transfer, by decision of the Board of Directors dated August 31, 2005, the registered office of your Company has been transferred from 39, allée Scheffer L-2520 Luxembourg to 5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg with effect as of October 3, 2005.

I (01922/755/31)

The Board of Directors.

LUGIMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 111.426.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 23 mai 2006 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01448/755/18)

Le Conseil d'Administration.

FUGIMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve.
R. C. Luxembourg B 110.190.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 23 mai 2006 à 15.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01449/755/18)

Le Conseil d'Administration.

UNI-DEFF SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 101.554.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires d'UNI-DEFF SICAV (la «Société») n'ayant pu se tenir valablement le 5 avril 2006, la Présidente de l'assemblée avait décidé de surseoir à l'ordre du jour et de convoquer une nouvelle assemblée qui se tiendrait ultérieurement et prendrait les décisions relatives à ces points.

Dès lors, les actionnaires de la Société sont priés d'assister à la nouvelle

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires (l'«Assemblée») de la Société, qui se tiendra au siège social de la Société le lundi 15 mai 2006 à 10.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 31 décembre 2005.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005.
3. Affectation des résultats.
4. Quitus aux Administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat pour l'exercice clos au 31 décembre 2005.
5. Composition du Conseil d'Administration.
6. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises pour un terme d'un an.
7. Divers.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège de la Société, où des formules de procuration sont disponibles.

I (01936/755/25)

Pour le Conseil d'Administration.

40202

TAINO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 60.255.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *17 mai 2006* à 11.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2005
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- décision à prendre en conformité avec l'article 100 de la loi du 10 août 1915
- divers

I (01475/560/17)

Le Conseil d'Administration.

SI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 43.009.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi *18 mai 2006* à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01509/755/18)

Le Conseil d'Administration.

DYNASTY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 12, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 95.554.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *26 mai 2006* à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915
2. Divers

I (01729/788/14)

Le Conseil d'Administration.

CERVINIA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 19.789.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *12 mai 2006* à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes

4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (01766/506/16)

Le Conseil d'Administration.

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENT DU MULLERTHAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 83.692.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *16 mai 2006* à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2005;
- b. rapport du commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2005;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

I (01645/045/17)

Le Conseil d'Administration.

ACAB HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 77.567.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *12 mai 2006* à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Divers.

I (01678/000/15)

Le Conseil d'Administration.

GLOBAL STRATEGY, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 66.785.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav GLOBAL STRATEGY à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi *16 mai 2006* à 15.30 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

I (01927/755/21)

Le Conseil d'Administration.

LIMALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 85.332.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme LIMALUX S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi, 12 mai 2006 à 14.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

I (01679/750/15)

Le Conseil d'Administration.

GAROFA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 94.087.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme GAROFA INVESTMENT S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi, 12 mai 2006 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

I (01680/750/15)

Le Conseil d'Administration.

GAROFA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 94.099.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme GAROFA FINANCE S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi, 12 mai 2006 à 10.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9b, boulevard Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Décision à prendre quant aux dispositions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915.
5. Divers.

I (01681/750/16)

Le Conseil d'Administration.

VIANTA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 9.915.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu lundi 15 mai 2006 à 17.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation du résultat au 31 décembre 2005.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (01768/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

REDBLACK LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 95.369.

Les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE

qui se tiendra le *15 mai 2006* à 10.00 heures en l'étude de M^e Carine Thiel au 3, rue de la Loge à L-1945 Luxembourg et ayant l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2005;
2. Lecture et approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2005;
3. Affectation du résultat et d'une partie des réserves;
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire;
5. Nominations statutaires et décision sur un nouveau domiciliataire;
6. Divers.

I (01696/664/18)

Le Conseil d'Administration.

SOFIPUGAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 45.794.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *12 mai 2006* à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2003, 2004 et 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (01764/696/15)

Le Conseil d'Administration.

MULTIADVISOR SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.
H. R. Luxemburg B 58.249.

Die Aktionäre der MULTIADVISOR SICAV werden hiermit zu einer

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre eingeladen, die am *16. Mai 2006* um 11.00 Uhr in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen mit folgender Tagesordnung stattfinden wird:

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers
2. Billigung der Bilanz zum 31. Dezember 2005 sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2005 abgelaufene Geschäftsjahr
3. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder
4. Wahl oder Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung
5. Verschiedenes

Die Punkte auf der Tagesordnung unterliegen keiner Anwesenheitsbedingung und die Beschlüsse werden durch die einfache Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gefasst.

Aktionäre, die ihren Aktienbestand in einem Depot bei einer Bank unterhalten, werden gebeten, ihre Depotbank mit der Übersendung einer Depotbestandsbescheinigung, die bestätigt, dass die Aktien bis nach der Generalversammlung gesperrt gehalten werden, an die Gesellschaft zu beauftragen. Die Depotbestandsbescheinigung muss der Gesellschaft fünf Arbeitstage vor der Generalversammlung vorliegen.

Entsprechende Vertretungsvollmachten können bei der Zentralverwaltungsstelle der MULTIADVISOR SICAV (DZ BANK INTERNATIONAL S.A.) unter der Telefonnummer 00352 / 44 903 - 4025 oder unter der Fax-Nummer 00352 / 44 903 - 4009 angefordert werden.

Luxemburg, im April 2006.

I (01930/755/28)

Der Verwaltungsrat.

ACUAZAHARA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 52.142.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 17 mai 2006 à 16.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2005,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

I (01765/657/17)

Le Conseil d'Administration.

MULTRANS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 32.548.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 12 mai 2006 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (01767/506/15)

Le Conseil d'Administration.

BPER INTERNATIONAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.
Administrative address: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.517.

Shareholders are invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of BPER INTERNATIONAL SICAV (the «Company») which will be held at the administrative office of the Company, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, on 17 May 2006 at 11.00 a.m. (the «Meeting») with the following agenda:

Agenda:

- I. Hearing and approval of the reports of the Board of Directors and the Auditor of the Company
- II. Approval of the audited accounts of the Company for the financial year that ended 31 December 2005, and the allocation of the net results
- III. Discharge to be granted to the Directors and to the Auditor in respect of the carrying out of their duties during the financial year that ended 31 December 2005
- IV. Appointment and remuneration of the members of the Board of Directors
- V. Appointment of the Auditor
- VI. Any other business which may be properly brought before the Annual General Meeting of Shareholders

Notes

The resolutions on the agenda of the Meeting do not require any quorum and are passed by majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the Meeting.

Holders of bearer shares may vote at the Meeting:

- in person by producing at the Meeting a certificate of deposit issued by the custodian bank, UBS (LUXEMBOURG) S.A., which will be issued to them against deposit of their share certificates. The share certificates must be deposited with UBS (LUXEMBOURG) S.A. at the latest on 12 May 2006.

- by proxy by completing the proxy form which will be made available to them against deposit of said share certificates. The proxies must be sent to UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. and have to be in the possession of BPER INTERNATIONAL SICAV c/o UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. at the latest on 12 May 2006.

Share certificates so deposited will be retained until the day after the Meeting or any adjournment thereof will have been concluded.

I (01923/755/33)

By order of the Board of Directors.

BRISEIS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 46.179.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 15 mai 2006 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2005,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

I (01785/000/17)

Le Conseil d'Administration.

CARCANI, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 52.756.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 17 mai 2006 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2005,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

I (01802/000/17)

Le Conseil d'Administration.

SELECTOR MANAGEMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1661 Luxembourg, 103, Grand-Rue.
R. C. Luxembourg B 83.306.

The Board of Directors convenes the Shareholders of SELECTOR MANAGEMENT FUND, Sicav to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

to be held in L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal on May 16, 2006 at 10.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Report of the Board of Directors and of the Auditor
2. Approval of the Financial Statements as at 31 December 2005
3. Allocation of Results
4. Discharge to the Directors
5. Renewal of the mandate of the Auditor
6. Statutory Elections.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the meeting at the registered office of the Company or at one of the offices of BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme, in Luxembourg.

The Shareholders are advised that no quorum for the statutory general meeting is required and that decisions will be taken by a simple majority of the shares present or represented at the meeting.

I (01934/755/21)

For the Board of Directors.

TF INTERNATIONAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 85.732.

The Shareholders are hereby invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held at the registered office on *May 15, 2006* at 10.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Reports of the Board of Directors and of the Authorised Independent Auditor.
2. Approval of the annual accounts as at December 31, 2005 and allocation of the results.
3. Discharge to the Directors and to the Authorised Independent Auditor.
4. Statutory appointments.
5. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda. Proxies are available at the registered office of the Sicav.

In order to attend this meeting, the bearer shareholders have to deposit their shares at least on *May 12, 2006* with KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

I (01935/755/19)

The Board of Directors.

HVB ALTERNATIVE PROGRAM, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 58.241.

The Shareholders are hereby invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held at the registered office on *May 15th, 2006* at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Reports of the Board of Directors and of the Authorised Independent Auditor.
2. Approval of the annual accounts as at December 31, 2005 and allocation of the results.
3. Discharge to the Directors and to the Authorised Independent Auditor.
4. Statutory appointments.
5. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda. Proxies are available at the registered office of the Sicav.

In order to attend this meeting, the bearer shareholders have to deposit their shares at least on *May 12th, 2006* with KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

I (01928/755/19)

The Board of Directors.

LELEUX INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 96.177.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav LELEUX INVEST à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *mardi 16 mai 2006* à 11.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

I (01929/755/21)

Le Conseil d'Administration.

DEXIA PATRIMONIAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 46.235.

Les actionnaires de la SICAV sont invités à assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 15 mai 2006, à 10.00 heures dans les locaux de DEXIA ASSET MANAGEMENT, 283, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Ajout d'un article supplémentaire, numéroté 5 et qui aura la teneur suivante:
«La Société a désigné DEXIA ASSET MANAGEMENT (ci-après dénommée «la Société de Gestion»), une société anonyme, dont le siège est situé 283, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le n° B 37.647 et constituée en vertu de la législation du Grand-Duché de Luxembourg, comme société de gestion afin qu'elle assure au nom et pour le compte de la Société les fonctions incluses dans l'activité de gestion collective du portefeuille, conformément à la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.
Le conseil d'administration de la Société pourra révoquer la Société de Gestion qui continuera à exercer ses fonctions jusqu'à ce qu'une nouvelle société de gestion soit désignée par la Société. La décision de révocation doit être approuvée par décision d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société.»
2. Modification de la numérotation des articles 5 à 29 qui deviennent les articles 6 à 30.
3. Modification de l'article 26 (nouvelle numérotation) des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«L'exercice social de la Société commencera le premier jour de janvier et se terminera le dernier jour de décembre de chaque année.»

Les actionnaires sont informés que les points à l'ordre du jour de cette assemblée générale extraordinaire requièrent qu'au moins la moitié des actions en circulation soit présente ou représentée à cette assemblée; les résolutions, pour être valables, devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Seront admis à l'Assemblée Générale Extraordinaire les propriétaires d'actions nominatives inscrits dans le registre des actionnaires de la SICAV, qui sont priés d'avertir le Conseil d'Administration de leur participation par lettre adressée à DEXIA PATRIMONIAL, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au plus tard deux jours ouvrables avant la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire avec mention du nombre d'actions représentées, et les propriétaires d'actions au porteur pour autant que ces derniers aient déposé leurs actions cinq jours ouvrables au moins avant auprès de RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., 5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen.

I (01925/755/34)

Le Conseil d'Administration.

WORLD INVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 35.181.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 15 mai 2006 à 10.30 heures au siège social de la Société, au 19-21 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Ordre du jour:

1. Examen du rapport de gestion et du rapport du réviseur d'entreprises pour l'exercice clos au 31 décembre 2005;
2. Approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2005;
3. Affectation du résultat;
4. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises pour l'exécution de leur mandat;
5. Nominations statutaires;
6. Ratification des décisions prises par les Administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2006;
7. Divers.

Les actionnaires désirant assister à cette assemblée doivent déposer leurs actions cinq jours francs avant l'assemblée générale auprès de:

Pour le Grand-Duché de Luxembourg:
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
19-21 boulevard du Prince Henri
L-1724 Luxembourg

Pour la Suisse:

BANCA ARNER S.A.

8, Piazza Manzoni

CH-6900 Lugano

Pour l'Italie:

BANCA INTESA S.p.A.

Via Paolo Ferrari, 10

I-20121 Milano.

Les actionnaires souhaitant être représentés lors de cette assemblée peuvent obtenir le formulaire de procuration auprès des mêmes organismes.

I (01937/755/34)

Le Conseil d'Administration.

PAM (L), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 27.128.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav PAM (L) à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 17 mai 2006 à 14.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

I (01931/755/21)

Le Conseil d'Administration.

PETERCAM MONETA, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 33.352.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav PETERCAM MONETA à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 17 mai 2006 à 14.30 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

I (01932/755/21)

Le Conseil d'Administration.

REYL (LUX) GLOBAL FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 90.383.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav REYL (LUX) GLOBAL FUNDS à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 17 mai 2006 à 15.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

I (01933/755/21)

Le Conseil d'Administration.

JD FARRODS GROUP S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 53.195.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 mai 2006 à 14.00 heures au 49, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des Comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Acceptation de la démission d'un administrateur et du Commissaire aux Comptes et nomination des remplaçants.
5. Décision à prendre quant au transfert du siège social.
6. Divers

II (01331/000/16)

PARDI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 51.424.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 4 mai 2006 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Divers.

II (01369/000/15)

Le Conseil d'Administration.

UBS LUXEMBOURG SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 76.778.

Shareholders are kindly convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of shareholders held at the company's registered office on May 8, 2006 which will be held at 291, route d'Arlon, Luxembourg, at 11.30 a.m. following the fact that the Ordinary Annual General Meeting of Shareholders had not been properly convened. The agenda will be the following:

Agenda:

1. Reports of the Board of Directors and the Auditor.
2. Approval of the financial statements as of November 30, 2005.
3. Decision on allocation of net profits.
4. Discharge of the Directors and of the Auditor in respect of the carrying out of their duties during the financial year ended November 30, 2005.
5. Election and Remuneration of the Board Members.
6. Appointment of the Auditor.
7. Miscellaneous.

Notes:

Holders of registered shares may vote at the Meeting:

- in person by producing identification at the Meeting;

- by proxy by completing the proxy form and returning it to UBS LUXEMBOURG SICAV c/o UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. at the latest on May 4, 2006.

Holders of bearer shares may vote at the Meeting:

- in person by producing at the Meeting a blocking certificate issued by the Custodian Bank, UBS (LUXEMBOURG) S.A., which will be issued to them against blocking of their shares, at the latest on May 4, 2006.
- by proxy by completing the proxy form which will be made available to them against blocking of their shares as aforesaid. The proxies must be sent together with the blocking certificate to and have to be in possession of UBS LUXEMBOURG SICAV c/o UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. at the latest on May 4, 2006.

Shares so blocked will be retained until the day after the Meeting or any adjournment thereof has been concluded.

II (01715/755/32)

The Board of Directors.

ZORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 50.110.

—

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 4 mai 2006 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Décision de la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Démission d'un Administrateur et décharge à lui donner.
6. Nomination d'un nouvel Administrateur.
7. Divers.

II (01370/000/18)

Le Conseil d'Administration.

PARWORLD, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 77.384.

—

La Première Assemblée Générale Extraordinaire convoquée pour le 24 mars 2006 n'ayant pu délibérer sur les points à l'ordre du jour faute de quorum de présence, les actionnaires de PARWORLD (ci-après la « Société ») sont convoqués à une

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra au 33 rue de Gasperich, Howald-Hesperange le 16 mai 2006 à 11.30 heures, et qui aura à l'ordre du jour les changements statutaires suivants:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social dans la commune de Hesperange, Grand-Duché de Luxembourg - Modification de l'Article 4.
2. Valeur nette d'inventaire - Ajout de la méthode d'évaluation des actions ou parts d'organismes de placement collectif. Modification de l'Article 13.
3. Valeur nette d'inventaire - Possibilité d'arrondir la valeur nette d'inventaire à un nombre de décimales pouvant aller jusqu'à quatre, et qui sera précisé dans le prospectus. - Modification de l'Article 13.
4. Divers.
5. Refonte complète des Statuts et adoption de la version coordonnée des statuts suite aux modifications mentionnées ci-dessus.

La Deuxième Assemblée générale extraordinaire sera régulièrement constituée et pourra délibérer valablement sur l'ordre du jour quel que soit le nombre d'actions présentes ou représentées.

Les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire devront être approuvés par une majorité des deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Un actionnaire peut participer et voter en personne à l'Assemblée ou peut nommer un mandataire pour participer et voter en son nom. Ce mandataire n'a pas besoin d'être actionnaire de la Société.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée, les propriétaires d'actions nominatives ou d'actions au porteur inscrites en compte doivent, pour le 12 mai 2006, informer le Conseil d'Administration par écrit (lettre ou formulaire de procuration) de leur intention d'assister à l'Assemblée.

Le projet de statuts soumis au vote de l'Assemblée est disponible sur demande au 33 rue de Gasperich Howald-Hesperange.

II (01397/755/33)

Le Conseil d'Administration.

PISCADERA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 75.904.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 4 mai 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2005.
3. Affectation du résultat.
4. Décision de la continuation de la société en relation avec l'article 100 de la loi du 10 août 1915,
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
6. Divers.

II (01371/000/17)

Le Conseil d'Administration.

WORLDSELECT, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2952 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
H. R. Luxembourg B 81.988.

Da die am 24. März 2006 einberufene erste Außerordentliche Hauptversammlung auf Grund des fehlenden Quorums nicht beschlussfähig war, werden die Anteilhaber von WORLDSELECT (nachstehend «die Gesellschaft») zur Teilnahme an der

ZWEITEN AUßERORDENTLICHEN HAUPTVERSAMMLUNG

eingeladen, die an der Adresse 33, rue de Gasperich, Howald-Hesperange, Luxemburg am 16. Mai 2006 um 12:00 Uhr stattfindet und folgende Satzungsänderungen auf der Tagesordnung beschließt:

Tagesordnung:

1. Änderung des Namens der Gesellschaft in WORLDSELECT TWO - Änderung von Artikel 1.
2. Verlegung des Sitzes der Gesellschaft in die Gemeinde Hesperange, Großherzogtum Luxemburg - Änderung von Artikel 4.
3. Nettoinventarwert - Möglichkeit der Rundung des Nettoinventarwerts auf eine Anzahl von Dezimalstellen, die maximal vier betragen kann und im Verkaufsprospekt angegeben wird - Änderung von Artikel 12.
4. Sonstiges
5. Vollständige Neufassung der Satzung und Annahme der koordinierten Fassung der Satzung nach den oben genannten Änderungen.

Die zweite Außerordentliche Hauptversammlung wird unabhängig von der Anzahl der anwesenden oder vertretenen Anteile ordnungsgemäß zusammengetreten und beschlussfähig sein.

Die Tagesordnungspunkte der zweiten Außerordentlichen Hauptversammlung müssen mindestens von einer Zweidrittelmehrheit der anwesenden oder vertretenen Stimmen genehmigt werden.

Ein Anteilhaber kann persönlich an der Hauptversammlung teilnehmen oder abstimmen oder einen Bevollmächtigten ernennen, der in seinem Namen teilnimmt und abstimmt. Dieser Bevollmächtigte muss kein Anteilhaber der Gesellschaft sein.

Bis zum 12. Mai 2006 müssen die Besitzer von Namens- und eingetragenen Inhaberanteilen den Verwaltungsrat schriftlich (auf dem Postweg oder per Vollmacht) von ihrer Teilnahme an der Hauptversammlung in Kenntnis setzen.

Der Satzungsentwurf, welcher der Hauptversammlung zur Abstimmung vorgelegt wird, ist auf Anfrage an der Adresse 33, rue de Gasperich Howald-Hesperange, Luxemburg erhältlich.

II (01404/755/32)

Der Verwaltungsrat.

GEMEA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 113.202.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2006 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;

5. ratification de la cooptation d'un administrateur et décharge accordée à l'administrateur démissionnaire;
6. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
7. divers.

II (01584/010/18)

Le Conseil d'Administration.

STANDARD INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 39.445.

All Shareholders are hereby convened to attend the

ORDINARY GENERAL MEETING

which is going to be held at the registered office in Luxembourg, on 5 May 2006 at 9.30 a.m.

Agenda:

1. report of the board of directors; report of the Statutory auditor; approval of the balance sheet and of the profit and loss account for the year ended 31 December 2005; approval of the consolidated accounts for the year ended 31 December 2005;
2. allocation of net results;
3. discharge to the Directors and the Statutory auditor with respect to the performance of their duties for the year ended 31 December 2005;
4. miscellaneous.

II (01433/000/17)

The Board of Directors.

PLATANES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 28.389.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 5 mai 2006 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2005,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

II (01444/833/17)

Le Conseil d'administration.

BIPIELLE INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 40.575.

Les Actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 4 mai 2006 à 11 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et de l'affectation des résultats.
3. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises.
4. Nominations Statutaires.
5. Divers.

Les décisions concernant les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Des procurations sont disponibles au siège social de la Sicav.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le 2 mai 2006 au plus tard auprès de KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

II (01718/755/19)

Le Conseil d'Administration.

LAVANDE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 28.384.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 5 mai 2006 à 16.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2005,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

II (01445/833/17)

Le Conseil d'administration.

BORELY DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 100.653.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2006 à 17.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01539/010/17)

Le Conseil d'Administration.

ZOLA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 77.869.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le vendredi 5 mai 2006 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (01525/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

FLORENTIN STRATEGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 103.043.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2006 à 12.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;

5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01536/010/17)

Le Conseil d'Administration.

LIEGUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 63.074.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2006 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01537/010/17)

Le Conseil d'Administration.

VARENNES INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 103.045.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2006 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01538/010/17)

Le Conseil d'Administration.

VALORINVEST FUND SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
H. R. Luxemburg B 53.010.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN HAUPTVERSAMMLUNG

eingeladen, die am Sitz der Gesellschaft am 4. Mai 2006 um 11.00 Uhr über folgende Tagesordnung beschließen soll:

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers.
2. Billigung des Jahresabschlusses sowie der Ergebniszuweisung per Dezember 31, 2005.
3. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Abschlussprüfers.
4. Verschiedene Ernennungen.
5. Verschiedenes.

Die Beschlüsse über die Tagesordnung verlangen keine besondere Beschlussfähigkeit. Vollmachten sind am Sitz der Gesellschaft verfügbar.

Um an der Hauptversammlung teilzunehmen, soll jeder Aktionär seine Aktien bis spätestens den 2. Mai 2005 bei der KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg hinterlegen.

II (01720/755/19)

Der Verwaltungsrat.

40217

DAKUMO HOLDING S.A., Société Anonyme.
Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.141.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *May 5, 2006* at 3.30 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2005
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Acceptance of the resignation of the Directors and appointment of their replacement
5. Special discharge of the resigning Directors for the exercise of their mandates until the date of resignations
6. Miscellaneous.

II (01561/795/16)

The Board of Directors.

EXOR GROUP, Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 6.734.

Our Shareholders are invited to attend on Thursday, *May 4, 2006*, at 11.00 a.m. in Luxembourg at 22-24 boulevard Royal, the

ORDINARY MEETING

of Shareholders with the following

Agenda:

1. Directors' Reports;
2. Auditors' Reports;
3. Approval of the Statutory Financial Statements for the year ended December 31, 2005;
4. Appropriation of 2005 net income of the parent company;
5. Discharge of Directors and Auditors;
6. Re-election of the Auditors for a period of one year;
7. Authorisation to the Board of Directors for the Company to repurchase Company's shares.

In order to be able to attend the ordinary annual general meeting of shareholders, holders of bearer shares will have to deposit their bearer shares five clear days before the date of the meeting at the Registered Office of the company or with one of the following banks:

- in Luxembourg : DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG;
- in Italy : all the leading banks;
- in Switzerland: CREDIT SUISSE, BANCA COMMERCIALE ITALIANA (SUISSE);
- in France : LAZARD FRERES & CIE., Société Générale;
- in the Federal Republic of Germany : COMMERZBANK;
- in Great Britain : UBS WARBURG, LAZARD BROTHERS & CO.;
- in the Netherlands : ABN-AMRO BANK N.V.;
- in Belgium : ING BELGIQUE SA.

Every shareholder may be represented at the shareholders' meeting by a proxy, who need not himself (herself) be a shareholder.

The Board of Directors.

Our Shareholders are invited to attend on Thursday, *May 4, 2006*, at 12.00 a.m. in Luxembourg at 22-24 boulevard Royal, the

EXTRAORDINARY MEETING

of Shareholders with the following agenda:

1. To cancel with immediate effect 3.418.242 ordinary shares held by the Company itself and acquired by it at a total cost of two hundred six million eight hundred three thousand six hundred forty-one EURO (EUR 206.803.641,-). To allocate that amount as follows:
 - To reduce the legal reserve to eight million two hundred fifty five thousand nine hundred eighteen EURO (EUR 8.255.918,-);
 - To cancel the share premium account of ninety million two hundred fifty-four thousand seventy-nine EURO forty-seven cents (EUR 90.254.079,47);
 - To set off the remainder of the said cost, being seventy-eight million nine hundred forty-eight thousand eight hundred ninety-nine EURO fifty-three cents (EUR 78.948.899,53), against the profit brought forward thus reducing that account to three hundred thirty-one million four hundred sixty seven thousand six hundred twenty-nine EURO forty-four cents (EUR 331.467.629,44).

2. To set the company's capital at eighty-two million five hundred fifty-nine thousand one hundred eighty EURO (EUR 82.559.180) represented by 8.251.808 ordinary shares and by 4.110 preferred shares of ten EURO (EUR 10,00) each.

To leave the authorised capital unchanged setting it at two hundred million EURO (200.000.000) represented by sixteen million five hundred thousand (16.500.000) ordinary shares of ten EURO (EUR 10,00) and by three million five hundred thousand (EUR 3.500.000) preferred shares of ten EURO (EUR 10,00).

To authorise the Board of Directors, within the total amount of the authorised capital, to issue up to eight million two hundred forty-eight thousand one hundred ninety-two (8.248.192) ordinary shares and up to three million four hundred ninety-five thousand eight hundred ninety (3.495.890) preferred shares without any preferential subscription right in favour of the holders of the existing shares of either class.

To correspondingly amend article 5 of the company's articles.

3. To resolve that, as from the date of this Shareholders' Meeting, all the shares, whether ordinary or preferred, shall be and remain in registered form only.

To set the date by which the shares presently in bearer form shall have to be converted into registered shares and to provide that, absent such conversion by the date so set, all rights attaching to the non-converted bearer shares shall be suspended until conversion to registered shares has occurred.

To correspondingly amend articles 6 of the Company's articles.

4. To change the date of the Annual Shareholders Meeting to the third Wednesday of the month of May.

To correspondingly amend article 17.1 of the Company's articles.

5. To grant full power and authority to the Board of Directors to implement all the resolutions to be adopted pursuant to all the items on this agenda.

In order to be able to attend the extraordinary meeting of shareholders, holders of bearer shares will have to deposit their bearer shares five clear days before the date of the meeting at the Registered Office of the company or with one of the following banks:

- in Luxembourg : DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG;
- in Italy : all the leading banks;
- in Switzerland : CREDIT SUISSE, BANCA COMMERCIALE ITALIANA (SUISSE);
- in France : LAZARD FRERES & CIE., Société Générale ;
- in the Federal Republic of Germany: COMMERZBANK ;
- in Great Britain : UBS WARBURG, LAZARD BROTHERS & Co.;
- in the Netherlands : ABN-AMRO BANK N.V.;
- in Belgium : ING BELGIQUE SA.

Every shareholder may be represented at the shareholders' meeting by a proxy, who need not himself (herself) be a shareholder.

II (01564/5231/81)

The Board of Directors.

SOPFFA S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 26, rue Louvigny.

R. C. Luxembourg B 107.200.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *May 5, 2006* at 5.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2005
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Acceptance of the resignation of the Directors and appointment of their replacement
5. Special discharge of the resigning Directors for the exercise of their mandates until the date of resignations
6. Miscellaneous.

II (01562/795/16)

The Board of Directors.

EDIFINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 39.898.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *4 mai 2006* à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire

4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

5. Divers

II (01593/696/16)

Le Conseil d'Administration.

PROMETA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 4.783.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 5 mai 2006 à 14.00 heures, au siège social 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01469/000/18)

Le Conseil d'Administration.

URCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 113.203.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2006 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. ratification de la cooptation d'un administrateur et décharge accordée à l'administrateur démissionnaire;
6. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
7. divers.

II (01585/010/18)

Le Conseil d'Administration.

NACARAT S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 46.005.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on May 5, 2006 at 11.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2005
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915
5. Acceptance of the resignation of the Directors and appointment of their replacement
6. Special discharge of the resigning Directors for the exercise of their mandates until the date of resignations
7. Miscellaneous.

II (01587/795/18)

The Board of Directors.

40220

MERCK-FINANZ AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 9.108.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 5 mai 2006 à 11.00 heures, au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2005;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. nominations statutaires;
5. divers.

II (01432/000/15)

Le Conseil d'administration.

SUDRING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9088 Ettelbruck, 147, rue de Warken.
R. C. Luxembourg B 107.508.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 3 mai 2006 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (01565/750/15)

Le Conseil d'Administration.

FOVALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 105.800.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi, 3 mai 2006 à 10.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (01563/750/15)

Le Conseil d'Administration.

SIGMA FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.828.

The Shareholders are hereby invited to attend an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held at the registered office on May 4, 2006 at 11.00 a.m. with the following

Agenda:

1. Appointment of Mr Oscar Moreno and Mr Patrick Vander Eecken as additional Directors.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda. Proxies are available at the registered office of the Sicav.

In order to attend this meeting, the bearer shareholders have to deposit their shares at least on May 2, 2006 with KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

II (01719/755/15)

The Board of Directors.

40221

HUMAN CAPITAL GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 30.107.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 9 mai 2006 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01408/755/17)

Le Conseil d'Administration.

BRAUDARSON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 96.311.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 mai 2006 à 8.00 heures, au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers.

II (01590/696/16)

Le Conseil d'Administration.

LAKUMO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 58.143.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on May 5, 2006 at 3.30 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2005
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Acceptance of the resignation of the Directors and appointment of their replacement
5. Special discharge of the resigning Directors for the exercise of their mandates until the date of resignations
6. Miscellaneous.

II (01559/795/16)

The Board of Directors.

EURIPIDES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 103.044.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2006 à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;

3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01544/010/17)

Le Conseil d'Administration.

LAYERS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.617.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 5 mai 2006 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers.

II (01560/795/17)

Le Conseil d'Administration.

LUTECE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 103.039.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2006 à 12.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01543/010/17)

Le Conseil d'Administration.

FORTERESSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 65.117.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 4 mai 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Démission d'un Administrateur et décharge à lui donner.
5. Nomination d'un nouvel Administrateur.
6. Divers.

II (01427/000/17)

Le Conseil d'Administration.

40223

CEYLON S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 62.504.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 mai 2006 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (01592/696/16)

Le Conseil d'Administration.

GONDBURG REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 98.657.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 mai 2006 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

II (01586/696/14)

Le Conseil d'Administration.

AMAD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 30.885.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 5 mai 2006 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2005,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

II (01466/657/17)

Le Conseil d'Administration.

N.O.P. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 100.651.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2006 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;

4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01540/010/17)

Le Conseil d'Administration.

PRADO INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 100.650.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2006 à 15.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01542/010/17)

Le Conseil d'Administration.

BRETEUIL STRATEGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 100.652.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 8 mai 2006 à 16.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01541/010/17)

Le Conseil d'Administration.

ZIEL A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 25.552.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07099, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(011335/687/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.
